

Conseil d'Administration de l'INRA séance du 20 octobre 2005 :

Remarque préalable

Le Conseil d'administration (CA) de l'INRA est une chambre d'enregistrement qui vote sans restriction les propositions de la Direction. La représentation est extrêmement fidèle à celle du monde agricole... de 1965 !. Ainsi la FNSEA, et ses satellites, compte 5 représentants. Quasi inexistence de débat. Aucune prise en compte des nouveaux enjeux portés par les « nouveaux acteurs »..

Le premier CA d'un élu SUD s'est accompagné de la diffusion d'un tract du syndicat à l'entrée du siège de l'Institut : « *L'INRA et son CA doivent s'ouvrir à toute la société* », rappelant aussi la demande d'une reconnaissance officielle du syndicat à l'INRA.

Débat sur la note d'orientation 2006-2009 :

Le document a été présenté par Madame Guillou, PDG de l'INRA et l' élu SUD a présenté à cette occasion les exigences fortes de la liste SUD à l'élection au CA (cf annexe 1)

Quelques réserves venant du représentant du ministère de l'agriculture sur le manque d'analyse prospective (scénarios de rupture) et de M. Samarut (président du conseil scientifique de l'INRA) qui relève un manque de réflexion sur une agriculture confrontée aux restrictions sur l'usage des pesticides et qui voit des alternatives non opérationnelles.

Aucune critique des professionnels de la profession sur le fond : il est de bon ton ici de féliciter l'Institut en la personne de sa présidente directrice générale pour « la qualité d'un document qui va dans le bon sens » comme l'a souligné le représentant des industries liées à l'agriculture (ANIA, Association nationale des industries agro-alimentaires). Un bémol : les représentants de l'agro-industrie n'ont pas tout bien compris et l'ont fait savoir, ainsi que M. Samarut qui souhaite que le document « soit mis à la portée du personnel ».

Les élus CFDT demandent plus de place pour la recherche fondamentale et s'inquiètent du déficit de programmation pluriannuelle de la recherche. Ils souhaitent une instance de recours et d'appel pour les agents et les équipes en désaccord scientifique.

L' élu CGT INRA insiste sur le rôle de l'ANR qui va structurer l'INRA, la régionalisation par les PRES (exemple de l'Espagne)...derrière la structuration, la déstructuration.

Sur ce, Mme Guillou a promis : la réécriture de la note dans une forme plus abordable, une dose supplémentaire d'Europe, des programmes diversifiés pour les agricultures (sans exclusive), 3 Unités Expérimentales dédiées à l'agriculture biologique, une ambitieuse expertise pesticides. Notons le cadrage de M. Riba : « les chercheurs ne sont pas libres de leur sujet mais de leurs questions de recherche ».

Tous les administrateurs présents votent pour, sauf les 6 voix syndicales contre (2 CFDT INRA, 1 CFDT agroalimentaire dont le pouvoir était porté par la CFDT INRA, 1 CGT INRA, 1 CGT agroalimentaire et 1 SUD)..

Budget : décision modificative n° 3 du budget primitif 2005 (DM3)

Il s'agit d'avaliser un nouvel ajustement (comme les DM 1 et 2 précédentes) d'un budget primitif 2005 qui ne traduit pas en actes les engagements gouvernementaux pris au plus fort du mouvement social pour sauver la recherche (0 poste supplémentaire par exemple).

Plus précisément, par exemple, cette DM3 débloque les fonds (propres de l'INRA) nécessaire au financement de la prime exceptionnelle aux agents... bloqués ! (le ministère du budget ne finançant pas cette mesure pourtant prise par le gouvernement !)

6 contre (les mêmes que précédemment)

Guide de procédure relatif au régime budgétaire

Les risques générés par la « fongibilité asymétrique » ont été soulevés par les élus : « l'emploi titulaire est en péril et c'est la base à l'INRA » dicit la CFDT. Il va ainsi être possible de changer la destination des crédits à l'intérieur d'une action : par exemple utiliser du fonctionnement pour faire de l'investissement. Tout est changeable en tout, à l'exception du budget personnel qui peut devenir

Document SUD Recherche INRA - 4 novembre 2006
CR de l'élu au Conseil d'Administration de l'INRA

n'importe quoi alors que les autres budgets ne payeront jamais un fonctionnaire. C'est la fongibilité asymétrique ! Joli, non ?¹

Autres enjeux au delà du cadre stricte de gestion, comment sont seront choisis les critères permettant d'évaluer la gestion de ces budgets ? Par exemple où l'impact sociétal des recherches est-il pris en compte ?

6 contre (toujours les mêmes).

Production fruitière intégrée

Présentation par un chercheur. L'élu CGT se demande si ce travail relève encore de la recherche ou l'activité d'un institut technique.

Point d'information sur la participation de l'INRA aux pôles de compétitivité

Pour nous la mise en place de ces pôles suffit à justifier les craintes du personnel et plus largement de l'ensemble de la collectivité scientifique de la recherche publique sur la collaboration « la main dans la main » avec le secteur privé... Quelle indépendance restera-t'il à la recherche publique ?

La mise en place de ces pôles s'accompagne de la construction de structures diverses et variées, avec détachement de personnels titulaires et souvent recrutement possible de personnels précaires. Mais dans les organismes directeurs (conseils d'administration) ces personnels ne sont pas représentés (rarement, la présence des « chercheurs » est évoquée, et jamais celle des ITA). Alors que nous demandons l'ouverture de l'INRA sur la société, dans le même temps la recherche se ferme à ses personnels ! C'est plus qu'inquiétant !

Renouvellement du GIP CNRH de Lyon

Le bilan de cette structure est symbolique de l'évolution actuelle de la recherche : le document préparatoire insiste sur le fonctionnement chaotique lié à la précarité des personnels nécessaires à la bonne marche de l'établissement !

A défaut d'emplois de titulaires suffisant, on recrute des CDD jetables...

Vote contre cette fuite en avant, qui est hélas le modèle choisi par le gouvernement.

6 contre (les mêmes que précédemment).

Dons à l'INRA

Intervention SUD : « Si l'aval du CA est demandé pour ces dons privés qui constituent de modestes sommes, il n'en n'est rien des gros budgets « privés » en jeu dans le cadre des contrats négociés dans les structures. Il s'agit de fait d'une parodie démocratique ! Peut-on avoir connaissance des sommes ainsi en jeu dans l'ensemble des « collaborations INRA » ? Par ailleurs les dons sont de nature très différentes : 2 association d'utilité publique et une multinationale de la chimie».

Dons de la Ligue contre le cancer et Association Française contre les Myopathies : 3 abstentions (2 CGT et SUD)

Don de Dupont de Nemours : 1 contre (SUD) 2 abstentions (CGT)

Bernard Rolland, 4/11/2005

Joint en annexe : déclaration faite en CA sur le fonctionnement du CA et l'orientation 2006-2009.

¹ Lire le tract de SUD Recherche EPST sur le site syndical : LOLF (loi organique sur les lois de finances) : *Qu'est-ce que c'est ? Pourquoi faut-il s'en préoccuper ?*

Déclaration de l' élu SUD Recherche au Conseil d'administration de l'INRA le 20 octobre 2005

Aujourd'hui, 20 octobre 2005, les 5 nouveaux élus du personnel débutent un mandat de 4 ans au Conseil d'administration (CA) de l'INRA, à un moment où la recherche publique traverse une crise majeure qui met en jeu son devenir. Le projet de loi « *Pacte pour la recherche* » assujettit les EPST aux recherches liées au développement industriel à court terme.

Pour la première fois, le syndicat SUD-Recherche-EPST a un élu dans cette instance nationale de l'INRA, C'est l'occasion pour notre syndicat de rappeler quelques exigences fortes :

- Le CA de l'INRA doit être ouvert à toute la société. Nous demandons que le CA soit élargi à l'ensemble des acteurs concernés, pour qu'un véritable débat contradictoire sur les choix stratégiques de recherche puisse s'y tenir.

- En interne, le CA doit avoir un fonctionnement plus transparent. Nous demandons une tribune régulière dans le journal « INRA mensuel ». Mais, au-delà du fonctionnement du CA, la Direction Générale doit également ouvrir la concertation à toutes les sensibilités du personnel, en reconnaissant officiellement notre syndicat « SUD-Recherche-EPST ».

Les dossiers de ce CA annoncent un futur peu réjouissant pour l'INRA et ses personnels : une orientation « 2006-2009 » sans réel changement de cap, la course aux pôles de compétitivité, une gestion budgétaire « LOLFéisée² » concoctée sur des critères biaisés...

Nous voulons défendre, au CA et ailleurs, une recherche qui s'inscrive dans la durée et non sur des financements ponctuels et avec des emplois jetables ; une recherche basée sur la coopération et non la compétition ; une recherche qui respecte ses personnels et les doctorants : statut, rémunérations, reconnaissance du sous-classement...

Orientation INRA 2006-2009 : le monde change mais pas l'institut !

Nos espoirs étaient grands mais la prospective INRA 2020 nous avait beaucoup déçus par son manque d'ambition. La note d'orientation 2006-2009 ne nous rend, hélas, guère plus optimistes. Mais comment s'en étonner alors que depuis 10 ans aucun document émanant de la direction de l'INRA ne définit de façon claire et précise l'agriculture durable ?

Ce n'est pas en introduction mais à la page 35 (sur 46) de la note qu'on lit enfin le constat sur la situation actuelle : « Le modèle productiviste construit autour des filières n'est plus suffisant pour affronter ces nouveaux défis. Il faut aussi inventer et mettre en œuvre des systèmes de production répondant à des cahiers des charges diversifiés, conciliant performances économiques, sociales et environnementales ».

L'agriculture, et c'est une grande chance, est restée l'un des domaines qui intéresse le plus la population. Les attentes sociétales vis-à-vis des nécessaires évolutions de la recherche publique dépassent très largement ce qui est proposé ici. Les agriculteurs³ ne sont cités qu'une fois en tant que tels et cela nous inquiète, n'anticiperait-on pas déjà sur leur complète disparition ?

Nous devons beaucoup investir dans la conception de systèmes agricoles robustes, efficaces et adaptés aux nouvelles contraintes que sont la réduction des intrants chimiques et des énergies fossiles, l'adaptation aux fluctuations climatiques, l'occupation des territoires pour l'emploi dans les zones

²: LOLF (loi organique sur les lois de finances) : Qu'est-ce que c'est ? Pourquoi faut-il s'en préoccuper ? tract de SUD Recherche EPST, été 2005

³ 8 000 à 10 000 exploitations agricoles sont perdues chaque année (1 emploi à la production = 4 emplois induits). Moins de 500 000 (chefs d')exploitations en 2004 (source CNASEA) dont 340 000 professionnels.

rurales et la gestion des paysages, le couple nutrition santé, la production d'énergie...Ce **sont les** questions scientifiques majeures que nous pose déjà le XXIème siècle. Pour y répondre allons nous nous contenter du « tout-génomique » et du « tout-modélisation », de phosphorer sur « l'éco-génomique des métagénomes » ? Prenons garde à l'effet réverbère⁴ !

Dans cette note il est, par exemple, révélateur qu'il ne soit pas fait une seule fois mention de l'agriculture biologique⁵, appréciée par plus en plus de consommateurs, et qui représente pourtant **une des voies** à explorer pour l'agriculture de l'avenir et poil à gratter de celle d'aujourd'hui. Les politiques publiques des pays d'Europe du nord, les plus avancés sur les questions environnementales, y consacrent des moyens à la mesure de l'enjeu.

C'est à l'INRA, institut **pluridisciplinaire de recherche agronomique** de relever le défi difficile mais passionnant. Nous disposons des atouts nécessaires, à condition de ne pas les brader. Pour que l'INRA puisse répondre en toute indépendance aux questions posées par nos concitoyens et à leurs inquiétudes, l'Institut se doit d'avoir un financement **très majoritairement public. Une recherche prioritairement au service de la société toute entière** ne se définit pas en fonction des seules demandes des industriels.

Le droit des générations futures à disposer d'une planète vivable passe par un soutien fort à une vraie agriculture durable. Le modèle actuel dominant, même relooké en agriculture raisonnée, ne répond plus aux besoins ni aux attentes et nous a conduit à des impasses humaines, écologiques et économiques. N'attendons pas 25 ans de plus, car il sera alors peut être trop tard, pour mettre au point des systèmes de production « allant dans le sens d'une incorporation de valeur ajoutée biologique maximale dans les résultats agronomiques obtenus » comme le préconisait le rapport Poly dès 1978⁶.

Une expertise publique indépendante est l'une des clés d'une relation de confiance entre les citoyens et la recherche, confiance considérablement érodée ces dernières années. Les multiples controverses récentes démontrent que la recherche publique ne doit pas être juge et partie, par exemple sur les innovations biotechnologiques (clonage, cellules souches, OGM...), sur la balance coûts/bénéfices et RISQUES des innovations.

Face à tous ces défis, nous pérennisons la recherche publique en l'ouvrant sur la société : « les nouveaux acteurs » doivent quitter les bancs du public et monter sur la scène. **Ce débat en offre l'opportunité.** Quelles seront les « méthodes plus systématiques de consultation » ? Quelles sera le « dispositif de veille » qui répondra à « l'attente forte des citoyens » ? Les déclarations d'intention ne suffiront pas pour répondre aux attentes de la population.

Nous aussi nous posons la même question que vous : « *qu'est ce qui fera que demain, on aura envie de travailler à l'INRA ?* »

Mme Guillou affirmait en juillet à Bordeaux : « L'ensemble de l'Inra a largement démontré sa capacité d'être force de propositions ». SUD entend être une force de proposition et contribuer activement à la réflexion avec **l'ensemble** du personnel, dont les ITA les presque oubliés de la note d'orientation, pour **une recherche publique forte, indépendante et ouverte.**

⁴ C'est l'histoire de l'homme qui ne sait pas où il a perdu ses clés et qui les cherche sous un lampadaire car c'est le seul endroit éclairé. Elle est rapportée par Henri Altan dans son livre « La fin du tout génétique » édité en 1999 par l'INRA dans la collection Sciences en Questions.

⁵ Pour un bilan des (maigres) recherches sur l'AB en France, lire p.22 de la note n°2 d'octobre 2002 de Sciences Citoyennes « Quelle politique scientifique pour entrer dans le 21^e siècle ? Vers un nouveau contrat entre recherche et société ». <http://sciencescitoyennes.org>

⁶ Rapport Poly « Pour une agriculture plus économe et plus autonome » INRA 1978.